

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE D'UNIBAIL-RODAMCO SE DU 21 AVRIL 2016

### RESULTATS DES VOTES

Nombre d'actions disposant de droits de vote	99 075 603
Nombre des droits de vote	99 075 603
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	1 705
Nombre de voix présentes, représentées ou ayant voté par correspondance	64 727 565
<b>Quorum</b>	<b>65,33%</b>

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire	Pour	Contre	Voix exprimées <sup>1</sup>	Résultats
1. Approbation des comptes annuels 2015	99,99%	0,01%	62 810 876	Adoptée
2. Approbation des comptes consolidés 2015	99,99%	0,01%	62 810 609	Adoptée
3. Affectation du résultat et distribution du dividende	99,96%	0,04%	62 804 614	Adoptée
4. Rapport spécial des Commissaires aux comptes	99,99%	0,01%	62 838 208	Adoptée
5. Avis consultatif sur les éléments de rémunération attribués en 2015 à M. Christophe Cuvillier, Président du Directoire	85,31%	14,69%	61 666 687	Adoptée
6. Avis consultatif sur les éléments de rémunération attribués en 2015 aux autres membres du Directoire en fonction	86,22%	13,78%	61 668 628	Adoptée
7. Avis consultatif sur les éléments de rémunération attribués en 2015 à Mme Armelle Carminati-Rabasse, ancienne membre du Directoire	86,28%	13,72%	61 668 070	Adoptée
8. Nomination de Monsieur Jacques Stern en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance	99,98%	0,02%	62 878 051	Adoptée
9. Autorisation à donner au Directoire à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions (article L.225-209 du Code de Commerce)	99,99%	0,01%	62 881 500	Adoptée

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire	Pour	Contre	Voix exprimées	Résultats
10. Autorisation à donner au Directoire en vue d'annuler les actions rachetées par la Société (article L.225-209 du Code de Commerce)	99,88%	0,12%	62 878 617	Adoptée
11. Délégation de compétence à donner au Directoire pour décider, avec maintien du droit préférentiel de souscription, l'augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société ou de l'une de ses filiales	99,85%	0,15%	62 869 517	Adoptée

<sup>1</sup> Compte tenu de la forme juridique d'Unibail-Rodamco SE en tant que société européenne, veuillez noter que :  
 Les Abstentions ne sont pas prises en compte dans le résultat  
 Les Voix exprimées = la somme des votes Pour + Contre

12. Délégation de compétence à donner au Directoire pour décider, avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public, l'augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société ou de l'une de ses filiales	97,88%	2,12%	62 836 446	Adoptée
13. Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription en application des 11 <sup>ème</sup> et 12 <sup>ème</sup> résolutions	97,42%	2,58%	62 876 237	Adoptée
14. Délégation de pouvoirs à donner au Directoire pour procéder, avec suppression du droit préférentiel de souscription, à l'augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société	99,51%	0,49%	62 879 179	Adoptée
15. Autorisation à donner au Directoire à l'effet de procéder à des attributions d'Actions de Performance au bénéfice de membres du personnel salarié et de mandataires sociaux de la Société et/ou de ses filiales afin de bénéficier du régime instauré par la loi du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité, et l'égalité des chances économiques (dite « Loi Macron »)	87,67%	12,33%	62 867 919	Adoptée
16. Délégation de compétence au Directoire pour procéder à l'augmentation du capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société réservées aux adhérents de plans d'épargne d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel à leur profit, en application des articles L.3332-18 et suivants du Code du Travail	98,19%	1,81%	62 881 386	Adoptée

Résolution de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire	Pour	Contre	Voix exprimées	Résultats
17. Pouvoirs pour les formalités	99,99%	0,01%	62 846 802	Adoptée

Dans leur allocution à l'Assemblée Générale Annuelle, Monsieur Robert ter Haar, Président du Conseil de Surveillance et Monsieur Christophe Cuvillier, Président du Directoire, ont retracé les principaux faits marquants de l'exercice 2015 et présenté les perspectives du Groupe.

**Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :**

**Relations investisseurs**

Marine HUET, Antoine ONFRAY et Zeineb SLIMANE  
+33 1 76 77 58 02

**Relations presse**

Pauline DUCLOS-LENOIR  
+33 1 76 77 57 94